

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

École *maternelle Caporal André Peugeot*
Commune : JONCHEREY

Date 12 novembre 202 à 17h
Lieu salle polyvalente de l'école primaire de Joncherey

Nom Prénom	Fonction	Présents	Excusés	absents
BARTHAUD Charline	Directrice – Professeure des écoles	X		
BANDELIER Emilie	Professeure des écoles		X	
ENDERLEN CUREAU Stéphanie	Professeure des écoles Déléguées aux affaires scolaires de Thiancourt	X		
MICHAUD Laurence	Professeure des écoles	X		
RINDERKNECHT Caroline	Professeure des écoles remplaçante			
BERTRAND Valérie	Inspecteur de l'éducation nationale		X	
ALEXANDRE Jacques	Maire de Joncherey		X	
ROUGEOT-PETERLINI Lucie	Déléguée aux affaires scolaires de Joncherey	X		
TOURENNE Lydie	Conseillère municipale de Faverois	X		
REIN Virginie	Conseillère municipale de Thiancourt			X
BOREANIZ Pierrette	ATSEM	X		
WIDEMANN Elisabeth	ATSEM	X		
DEYBER Céline	Accompagnatrice bus			X
COSTON Richard	Directeur de l'Accueil de Loisirs Périscolaire du Sud Territoire			X
NOBLECOURT Manon	Directrice du périscolaire de Joncherey		X	
QUNITIN Mélanie	Parent d'élève élu (titulaire)	X		
CORNEILLE Carine	Parent d'élève élu (titulaire)	X		
MOSER Justine	Parent d'élève élu (titulaire)	X		
Pinto Déborah	Parent d'élève élu (suppléant)	X		
NEOUZE Yoann	Parent d'élève élu (suppléant)	X		
LAMBING Tiphaine	Parent d'élève élu (suppléant)			X
VAUGNE Brigitte	DDEN			X

Ordre du Jour :

1. Installation du bureau du Conseil d'école et résultats des élections de représentants de parents d'élèves
2. Les attributions du conseil d'école.
3. Approbation du compte rendu du précédent conseil.
4. Présentation de l'école : bilan de la rentrée 2023, répartition des effectifs, organisation.
5. Règlement intérieur de l'école, charte de la laïcité, charte des parents
6. Sécurité : incendie, PPMS, vigipirate
7. Organisation pédagogique : APC, décloisonnement
8. Les projets à venir
9. Le budget : coopérative scolaire
10. Le périscolaire : présentation du PEDT
11. Bilan sur les travaux et achats concernant l'école maternelle
12. Les demandes à la mairie.
13. Les questions diverses

1. Installation du bureau du Conseil d'école et résultats des élections de représentants de parents d'élèves

- Participation des parents d'élèves aux élections de leurs représentants aux conseils d'école :

Nombre d'inscrits : 151

Nombre de votants : 124

Nombre de suffrages exprimés : 101

Taux de participation 82,12%

- Une liste s'était présentée et a été élue ; les titulaires sont QUNITIN Mélanie, CORNEILLE Carine et MOSER Justine, les suppléants sont Pinto Déborah, NEOUZE Yoann et LAMBING Tiphaine

- A noter que d'autres parents s'étaient portés volontaires mais n'ont pas souhaité faire une 2° liste.

2. Les attributions du conseil d'école.

Décret n°91-383 du 24 avril 1991 art. 4 (JORF 24 avril 1991).

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1. Vote le règlement intérieur de l'école.

2. Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à l'article 10 ci-dessus.

3. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;

- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;

- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;

- les activités périscolaires ;

- la restauration scolaire ;

- l'hygiène scolaire ;

- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

4. Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

5. En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.

6. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

7. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

3. Approbation du compte rendu du précédent conseil.

Le compte-rendu n'attire pas d'observation. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation de l'école : bilan de la rentrée 2024, répartition des effectifs, organisation.

- Bilan de la rentrée :

Une rentrée difficile pour tous : les PS qui n'ont pas eu de rentrée échelonnée du fait du comptage et les MS/GS du fait du nombre important d'élèves par classe.

Nous avons mis du temps à trouver nos marques, à faire des emplois du temps mais maintenant nous sommes plus sereines.

- Les effectifs aujourd'hui : 82 élèves (23 PS, 25 MS, 34 GS) répartis comme suit :

23 PS avec Mmes Barthaud Charline et Bandelier Emilie

12MS et 17 GS soit 29 élèves avec Mme Enderlen-Cureau Stéphanie (+1MS à la rentrée de Janvier)

13MS et 17 GS soit 30 élèves avec Mme Michaud Laurence

Nous accueillons cette année un élève en GS en situation de handicap qui bénéficie de la présence d'une AESH à temps partiel. Il y a 2 élèves en PS en situation de handicap mais sans AESH (+1 dossier en cours). Et 3 autres dossiers chez les MS-GS en cours.

Chaque classe bénéficie de la présence d'ATSEM :

Mme Boreaniz Pierrette qui intervient chez les MS et les GS

Mme Widemann Elisabeth chez les PS, ainsi que chez les MS-GS de Laurence après la sieste.

Une service civique a pu être recrutée : Lena Vettorazzi. Elle intervient chez les PS et avec les Moyens les après-midis et nous espérons un second recrutement.

5. Le règlement intérieur de l'école, charte de la laïcité, charte des parents

Les documents ont été transmis par mail aux parents, qui ont signé un coupon réponse.

a) Le règlement intérieur

Le règlement de l'école maternelle est présenté au conseil. Aucun changement n'est demandé.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Il est affiché dans le hall de l'école.

b) Charte de la Laïcité et Charte des parents.

Ce règlement est complété par la Charte de la laïcité et la Charte des parents. Une affiche est placée à l'entrée de l'école pour les deux textes.

6. Sécurité: Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S), exercice incendie et plan vigipirate :

- Un PPMS était déjà en place les années précédentes : il a été remis à jour.

Nous réitérons la demande de verrous pour les portes qui ne ferment pas à clé

Une malle avec le matériel nécessaire au confinement a été fournie l'année dernière par la mairie.

Un exercice académique (attentat) aura lieu la semaine du 2 décembre.

- Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 19 septembre : tout le personnel et les élèves étaient prévenus : l'alarme n'a pas été entendue dans la classe des MS/GS (temps d'évacuation 1min37)

Deux autres exercices seront effectués dans l'année : le 2^{ème} avec le personnel prévenu, le 3^{ème} sans que personne ne soit prévenu.

- le plan VIGIPIRATE : pas de nouveauté donc on continue à fermer la porte et Pierrette (atsem) veille à l'entrée.

7. Organisation pédagogique : APC, décloisonnement

Les enseignantes de MS et GS proposent des APC, Activités Pédagogiques Complémentaires à des groupes d'élèves à besoins sur les créneaux de 16h à 16h45 les lundis et jeudis. Ces temps de travail en petits groupes permettent de consolider les connaissances et les compétences dans les apprentissages fondamentaux, c'est à dire en français et en mathématiques.

Un décloisonnement est organisé l'après-midi :

Les PS sont à la sieste avec Zabeth (atsem)

Les GS sont en ateliers avec leur maitresse de 13h30 à 14h30

Depuis la rentrée, les MS ont un temps calme lors duquel la plupart s'endorment, puis ils vont en atelier (tenue du crayon, découpage, graphime/écriture) avec Mmes Barthaud ou Bandelier.

Au retour des vacances de la Toussaint : seuls les MS qui dorment sont couchés, les autres (8 élèves) ont un temps calme dans la bibliothèque avec lecture d'histoires. Puis tous bénéficient d'ateliers.

A la rentrée des vacances de Noël : seuls les MS qui montreront de gros signes de fatigue seront couchés.

8. Les projets en place / à venir.

- Ecole dehors : PS : en période 1 seulement des sorties dans la cour (principalement du fait des enfants pas encore tout à fait propres). Une première sortie forêt a eu lieu au retour des vacances : qui nous a permis de découvrir le trajet et d'apprendre à rester rangés sur le trottoir et au bord de la route. Les enfants ont ensuite eu un moment de jeux libre puis après avoir bu une tisane pour nous réchauffer nous sommes rentrés.

MS-GS : En période 1, les élèves de moyenne section et grande section sont sortis en forêt un après-midi tous les 15 jours. Nous remercions les parents qui ont pu nous accompagner.

Les enfants peuvent ainsi se familiariser avec le milieu forestier qui est proche de l'école. On y pratique diverses activités qui permettent à nos élèves d'apprendre autrement et surtout avec les autres !

En effet il faut souvent collaborer et échanger avec les copains pour mener à bien la tâche demandée. (Construire une cabane, un pont, une tour ou créer un tableau naturel...)

Ces activités en forêt sont également riches pour le développement moteur. (Marcher vers notre « camp de base », se déplacer en milieu forestier, savoir regarder où l'on met les pieds, éviter les obstacles, tirer, pousser, soulever, grimper etc...)

L'éveil des sens y est dominant, on apprend à écouter, sentir, toucher, ressentir, observer ...

Pour finir, on y trouve un bénéfice sur l'ambiance de nos classes. Un climat plus apaisé et une collaboration qui s'affirme.

- Grande motricité : 1 fois par mois de grands ateliers avec beaucoup de matériels sont mis en place.

Pour les PS qui découvrent ces parcours et ne sont pas encore toujours très à l'aise, la maitresse de PS demande à 2 parents de l'accompagner. Cela permet également aux parents de découvrir l'école et également d'optimiser la fréquentation des ateliers par les petits.

- Jeux de société : En décembre et sur la troisième période nous proposerons, pour les MS-GS, des jeux de société le vendredi après-midi de 13h30 à 14h30. C'est un temps privilégié où nous accueillons des parents volontaires pour animer en classe des jeux avec un groupe de 4 enfants.

Encore une fois, jouer devient très sérieux puisque cela permet aux enfants de développer leurs capacités d'attention, leur mémoire, leur esprit logique, leur sens de l'observation et leur langage.

- Chorale

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les vendredis matins de 8h20-8h40 pour toutes les classes. La première séance a été très appréciée par les enfants.

- Spectacle de Noël

L'école (donc la coopérative scolaire) finance un spectacle, présenté par la compagnie Cicadelle le vendredi 13 décembre le matin. Il sera présenté dans la salle de motricité. Les parents ne sont pas invités (par manque de place)

- Fête de Noël le matin du vendredi 20 décembre

Une fête aura lieu à l'école pendant le temps scolaire pour les enfants. Toutes les classes se retrouveront pour passer un moment commun autour de chants puis pour un goûter en attendant le passage du Père Noël.

- projet autour des animaux

En 5^{ème} période, nous allons travailler avec la ferme pédagogique de Bouxwiller.

Nous avons réservé 2 packs (poussins et lapine) pour faire des élevages à l'école. Puis toute l'école ira à la ferme une journée.

- Aisance aquatique pour les GS :

La noyade est la première cause de mortalité chez les 4-6 ans. Donc le ministère a mis en place ce nouveau dispositif pour y palier. Les enfants sont dans le grand bassin sans matériel d'aide à la flottaison.

Il n'y a pas de groupes de niveau car « Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. »

Du 19 au 27 mai 2025, les élèves de GS iront à la piscine tous les après-midis avec 2 maitresses, pour commencer un cycle d'aisance aquatique.

Nous aurons besoin de parents pour nous accompagner et nous aider à l'habillage/déshabillage dans les vestiaires (pas besoin d'aller dans l'eau, pas de possibilité d'aller au bord du bassin).

Pendant ces temps de piscine, tous les élèves de moyenne section seront pris en charge par la 3ème maîtresse. Les Petits seront à la sieste sous la surveillance de l'atsem.

- Projet PEAC : la Terre dans tous ses états

Demande de financement auprès de l'Education nationale, pour monter un projet artistique : rencontre avec une artiste : Cathy Baume pour découvrir la céramique. Le projet "La Terre dans tous ses états" a été retenu par la commission avec l'attribution d'une subvention de 720 euros, qui financera 12h d'intervention de la céramiste.

Nous devons financer avec la coopérative scolaire les matériaux (Terre, colorant) et les cuissons des fours.

Nous aimerions également prolonger le projet en découvrant des céramiques anciennes prêtées par le musée d'histoire à Belfort et éventuellement si nos finances le permettent visiter le musée.

9. Le budget.

Le solde du compte s'élève à 6060,30 €

On a reçu 1140€ en cotisations de coopérative (seules 3 coopératives chez les PS n'ont pas été données : confusion avec l'ADE) et nous avons réglé 212,71 € d'adhésion à l'OCCE.

10. Le périscolaire : présentation du PEDT ?

La directrice du périscolaire n'a pas pu être présente.

Les parents souhaitent faire remonter des remarques :

- Lors de la réunion avec le CA, les problèmes de communication ont été abordés : cela va un peu mieux. Toutefois beaucoup de choses restent obscures (par exemple : quel est le projet pédagogique ? un programme devait être envoyé, mais toujours rien. Quelles sont les activités du soir ?...)
- Des bugs avec le logiciel : il ne fonctionne pas sur le téléphone (obligé de passer par un ordinateur, mais tout le monde n'en a pas)
- Des problèmes d'inscription (normalement la veille avant 9h toutefois le logiciel ne bloque par toujours et les parents reçoivent une notification d'inscription)
- Il a été proposé aux parents de venir manger à la cantine : certains souhaitent venir et aimerait donc qu'un temps soit mis en place.

11. Bilan sur les travaux et achats concernant l'école maternelle

L'équipe éducative remercie la mairie de Joncherey pour le budget alloué à l'achat de fournitures, ainsi que pour les travaux effectués :

- Pour la peinture et le matériel nécessaire à la rénovation du hall d'entrée
- réaménagement du bureau direction/bibliothèque et des atsem,
- pose d'un nouveau plafond chez les MS-GS

12. Les demandes à la mairie.

Achats :

- tapis (porte du préau)
- Poubelles de tri
- 3 verrous (sur les portes des vestiaires qui ne ferment pas à clé → PPMS)

Travaux :

- 1 plaque de contreplaqué sur la douche (pour permettre le change)
- 1 tableau blanc à déplacer
- déménager les cartons et les meubles de l'ancienne classe des GS

- vérifier l'intensité du volume de l'alarme incendie

Demandes d'investissement pour du long terme :

- Repeindre une classe par an
- repeindre la salle de motricité
- réflexion sur les sanitaires : rénovation à prévoir
- Abri de jardin (pour ranger les vélos et le matériel de jardinage)
- Lumière dans le cagibi de sport
- réflexion sur la chaleur dans les classes : par l'extérieur
- lumière extérieure au niveau du portail de la cour (pour sortie le soir)

13. Les questions diverses

Il n'y a pas de question.

La séance est levée à 18h30.

Date des prochains conseils d'école : février / mars

Signature de la directrice d'école et de la secrétaire de séance :

Barthaud Charline

